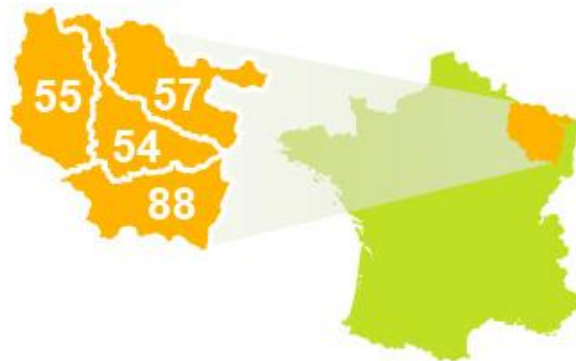


# Foncier et captages d'eau potable SAFER de Lorraine



**Jean-Charles MICLOT**  
**SAFER Lorraine**

[jc.miclot@safer-lorraine.com](mailto:jc.miclot@safer-lorraine.com)  
03 83 9546 00 / 06 79 41 74 65

**Evènement : PolIDiff'Eau 2016**  
**Date : 15-16 novembre 2016**

[www.asteo.org](http://www.asteo.org)



# Foncier et captages d'eau potable

## SAFER de Lorraine

### **Présentation générale de la mission**

Convention de partenariat avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse

### **Panorama des actions**

#### **Veille foncière**

Transmission au gestionnaire du captage (commune, syndicat) des notifications de vente des notaires

#### **Etudes foncières**

Estimation, recueil des positions des propriétaires, des exploitants, analyse foncière, cartographie SIG

#### **Animation et médiation**

Négociation pour une collectivité, animation de réunions, sensibilisation à la gestion foncière

#### **Maîtrise foncière**

Signature de convention avec une collectivité, acquisition (amiable ou préemption), stockage, rétrocession

#### **Maîtrise des usages, gestion temporaire**

Cahier des charges, CMD et bail Safer, COOP

### **Conclusion / Perspectives / Débat**

# Foncier et captages d'eau potable

## SAFER de Lorraine

### Présentation générale de la mission

Convention de partenariat avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse

- 1<sup>ère</sup> convention d'animation 1<sup>er</sup> avril 2010 au 31 mars 2013
- 2<sup>ème</sup> convention d'animation 1<sup>er</sup> mai 2013 au 30 avril 2016
- 2<sup>ème</sup> convention d'animation 1<sup>er</sup> mai 2016 au 31 décembre 2018

#### - Objectifs :

Actions foncières sur les captages dégradés, échanges fonciers entre intérieur et extérieur d'un périmètre de Déclaration d'Utilité Publique ou d'Aire d'Alimentation de Captage, privilégier les actions sur les zones les plus à risque de transfert, maintenir une activité agricole, privilégier la gestion par Convention de Mise à Disposition.

#### - Programme d'action

- Communication
- Edition de documents types (retour d'expérience, guide technique)
- Participation aux COPIL des captages dégradés
- Concours technique aux collectivités (veille foncière, convention, étude foncière)
- Maîtrise foncière

**Conventions signées** : 17 (12 Grenelle, 1 Conférence environnementale et 4 prioritaires)

**Conventions en négociation** : 9 (4 Grenelle et 5 prioritaires)

# Foncier et captages d'eau potable SAFER de Lorraine

## Veille foncière - Prémption

Permet à la collectivité d'être informée des mouvements fonciers sur son territoire

Intervention possible via le droit de préemption SAFER au motif environnemental

Ex de Vicherey 88

- sources de Vicherey
- SIE de Vicherey Aroffe
- préemption 1,7025 ha
- Rétrocession / cahier des charges

**Digifoncier Lorraine**  
L'Observatoire Safer pour une meilleure gestion foncière de votre territoire

Navigation: Découvrir | Veille foncière | Observatoire

Menu: Notifications | Appels à candidature | Avis de préemption | Rétrocessions | Mode d'emploi

Recherche | Dossiers | Fiche

**Notification n° 57 12 0880 01**

Numéro de dossier	57 12 0880 01
Commune	Ham-Sous-Varsberg (57288)
Date de réception	30-03-2012
Mode de vente	Amiable
Surface notifiée	0,1173 ha
Présence de bâti	Non
Prix de vente HT	375 €
Prix moyen par hectare (biens non bâtis uniquement)	3 200 €
Situation locale	Libre
Nature cadastrale prédominante	Prés
Exemption	Pas d'exemption.
Vendeur	SCHMITT LUCIEN et ROBINET HENRIETTE 24 rue de Guerding 57880 Ham-Sous-Varsberg
Pays du vendeur	France
Catégorie Socio-Professionnelle du vendeur	Profession non déclarée
Acquéreur	COMMUNE DE HAM SOUS VARSBERG
Pays de l'acquéreur	France
Catégorie Socio-Professionnelle de l'acquéreur	Communes
Notaire	KUHN Jean-Philippe

**Parcelles concernées**

Commune	Lieu-dit	Référence cadastrale	Surface en m <sup>2</sup> / ha	Nature	PCS / PCT
Ham-Sous-Varsberg (57288)	DORNHIEWESE	14 0962	00 11 73 P		

safer | Préconisations techniques | Qu'est-ce que la Safer ? | Nous contacter | Mentions légales

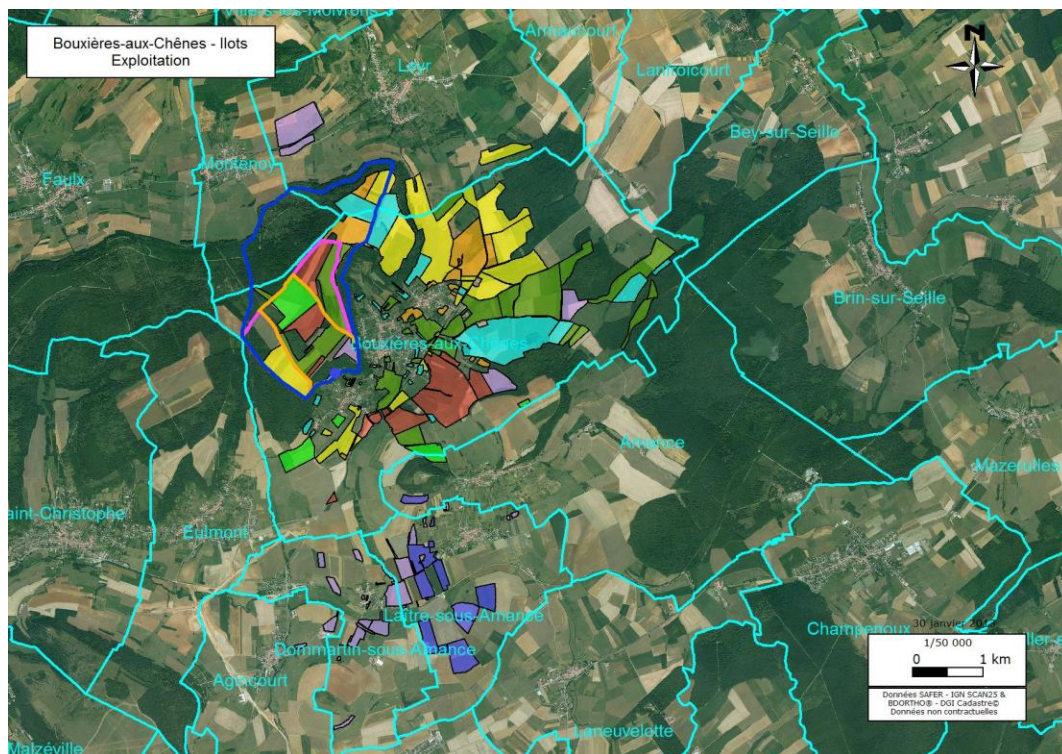
# Foncier et captages d'eau potable SAFER de Lorraine

## Etudes foncières

- Etat des lieux de la propriété foncière
- Estimation
- Contact des propriétaires et exploitants
- Recueil des positions de principe pour vente
- Tendances globale du secteur

### Ex de Bouxières-aux-Chênes 54

- numérisation cadastre après remembrement et des îlots d'exploitation
- estimation des parcelles
- contact des propriétaires



# Foncier et captages d'eau potable SAFER de Lorraine

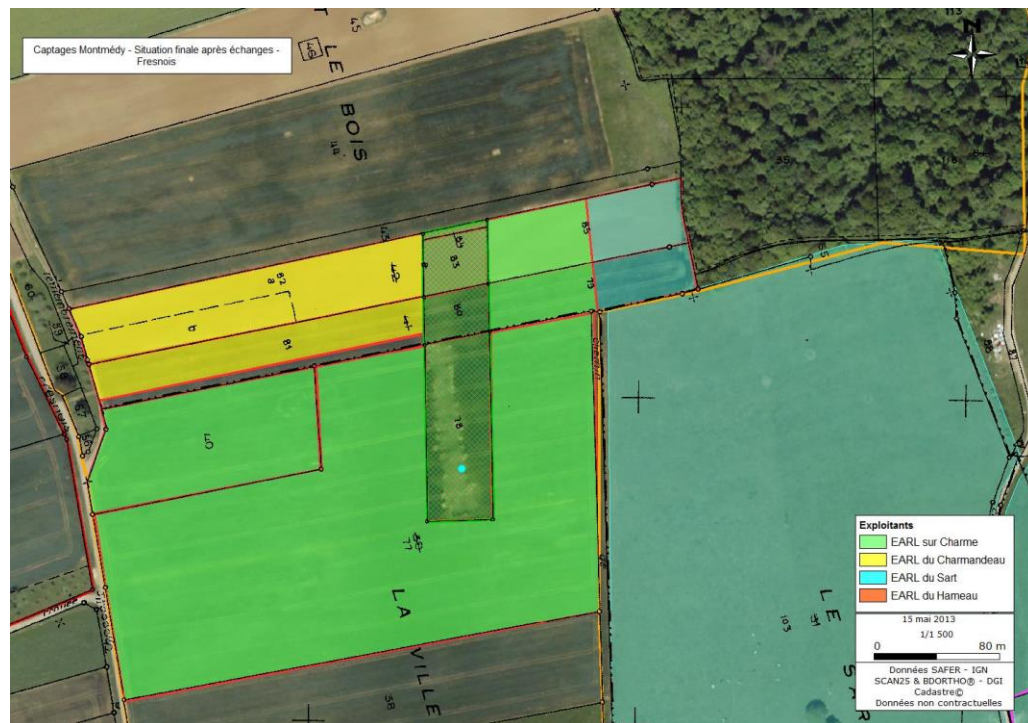
## Animation et médiation

Concertation entre collectivité  
gestionnaire et exploitants agricoles,  
propriétaires

40 à 50 réunions « captages » par an

### Ex de Montmédy 55

- travail cartographique
- analyse foncière
- organisation d'échanges en propriété et  
en exploitation



# Foncier et captages d'eau potable SAFER de Lorraine

## Maîtrise foncière

### Modalités :

- Acquisition amiable
- Echange
- Préemption
- Rétrocession

### Exemples de rétrocessions dans AAC :

- Harol (88) : 10 ha
- Syndicat Vallée Aire (55) : 8 ha
- Syndicat Pulligny (54) : 35 ha
- Beuvezin (54) : 6 ha (Remembrement)
- Syndicat Seille&Moselle : 60 ha
- Syndicat Pulligny : 33 ha



# Foncier et captages d'eau potable

## SAFER de Lorraine

### **Maîtrise des usages, gestion temporaire**

Cahier des charges environnemental sur proposition de la chambre d'agriculture

#### **Convention de Mise à Disposition du propriétaire à la SAFER (Art L142-6 code rural)**

**La collectivité propriétaire met à disposition de la SAFER les parcelles situées dans l'AAC pendant une durée de 6 ans renouvelable maximum (12 ans max) , la SAFER se charge de gérer la location par Bail SAFER**

Permet de gérer des biens en attente d'une solution satisfaisante

Possibilité d'insérer des conditions d'exploitation compatibles avec la protection de la ressource.  
Permet de s'assurer du respect de ces conditions par l'exploitant.

#### **Bail SAFER à l'agriculteur exploitant (Art L142-6 code rural)**

**Sur les biens mis à sa disposition par Convention de Mise à Disposition, la SAFER consent des baux à des agriculteurs (Baux Safer).**

Les baux ne sont pas soumis aux dispositions impératives du statut du fermage sauf pour ce qui concerne le prix. Le contenu du cahier des charges est libre.

#### **Cahier des charges SAFER dans l'acte notarié (Art L141-1 code rural)**

Engagement de l'acquéreur au moment de la signature de l'acte

Inclus dans l'acte et publié au bureau des hypothèques ou au livre foncier en Moselle

- Ex : - maintien de la destination agricole ou forestière du bien pendant 30 ans
- prescription du cahier des charges environnemental pendant 30 ans
  - droit de préférence de la SAFER si revente pendant 30 ans



# Foncier et captages d'eau potable

## SAFER de Lorraine

### **Maîtrise des usages, gestion temporaire**

Cahier des charges environnemental sur proposition de la chambre d'agriculture

#### **Exemple de cahier des charges environnemental : captage Grenelle de Moulin (Bouxières-aux-Chênes)**

- Déclaration en prairie permanente à la PAC
- Semences sans rumex, pérenne
- Fertilisation limitée à 50 U N / 50 U P2O5 / 90 U K2O
- Aucun apport de matière organique
- Aucun apport de produit phytosanitaire
- Maîtrise mécanique des ligneux, chardon et rumex
- Exploitation par fauche
- Pâturage autorisé du 1<sup>er</sup> juillet à la fin de saison 1UGB/ha en chargement instantané
- Affouragement à la parcelle interdit
- Réensemencement possible
- Tout stockage interdit

# Foncier et captages d'eau potable

## SAFER de Lorraine

### Conclusion

- Action pérenne
- Compromis entre les enjeux environnementaux, agricoles et d'utilité publique (maintien d'une activité agricole sur les parcelles avec cahier des charges environnemental négocié)
- Associations de nombreux partenaires à la démarche (chambres d'agriculture, DDT, ARS, collectivités gestionnaires, agriculteurs, propriétaires, ...)
- Nécessité d'une présence régulière sur le terrain et d'un réseau tissé sur plusieurs années

### Perspectives

- Mission reconduite
- Besoin de plus d'implication, de mutualisation des collectivités
- Besoin de plus de réflexion sur les filières, les systèmes d'exploitation pour notamment valoriser les surfaces remises en herbe

### Débat